

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE S. M. LE ROI
PAR LA
SOCIÉTÉ ROYALE
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE
AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DU
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE FRANÇAISE
ET DU
MINISTÈRE VAN NATIONALE OPVOEDING
EN NEDERLANDSE CULTUUR

UITGEGEVEN
ONDER DE HOGE BESCHERMING
VAN Z. M. DE KONING
DOOR HET
KONINKLIJK BELGISCH
GENOOTSCHAP VOOR NUMISMATIEK
MET DE FINANCIËLE HULP VAN HET
MINISTERIE VAN NATIONALE OPVOEDING
EN NEDERLANDSE CULTUUR
EN HET
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE FRANÇAISE

DIRECTEURS :

PAUL NASTER, ÉMILE BROUETTE,
JEAN JADOT, TONY HACKENS

CXXIV - 1978

BRUXELLES

BRUSSEL

SIMONE SCHEERS

LE TRÉSOR DE SARCELLES

Le 5 mars 1978 furent vendus ⁽¹⁾ deux statères et trois quarts de statère « des Ambiani » provenant d'un trésor découvert aux environs de Sarcelles (F., Val-d'Oise, Montmorency, ch. 1. cant.) « il y a fort longtemps, avant la guerre », comme le précise le catalogue de vente ⁽²⁾. Trois monnaies en sont entrées au Musée de Saint-Riquier : un statère et deux quarts de statère ⁽³⁾.

Après examen des photographies dans le catalogue de vente, l'importance de ce trésor s'est immédiatement révélée, car il ne s'agit pas de monnaies ambiennes. Les cinq pièces peuvent être liées à un petit groupe de quarts de statère dont seulement trois exemplaires sont connus.

Toutes les monnaies du trésor de Sarcelles constituent une seule série, dont les statères n'étaient pas encore connus. Elle peut être divisée en trois classes, que nous allons décrire ci-dessous.

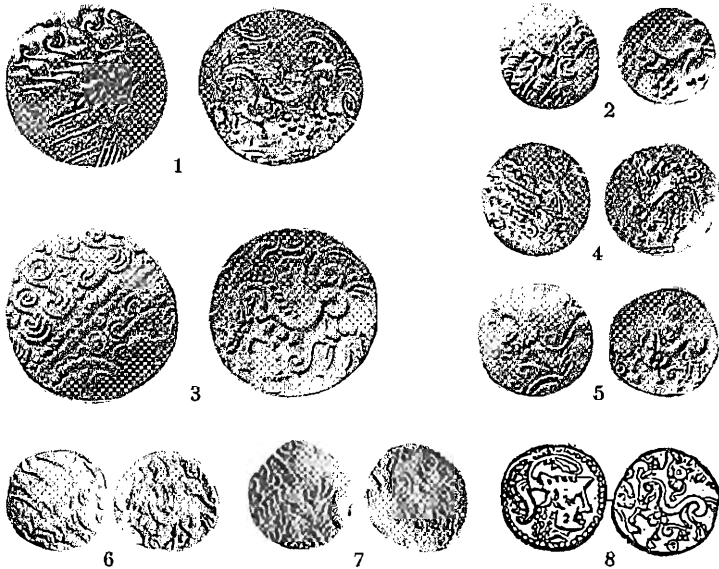
Classe I.

Le statère (fig. 1) rappelle de près les monnaies ambiennes au flan large. Au droit se trouve une tête humaine à dr. décorée d'une large chevelure, que traverse une barre ; en bas, des tracés rectilignes, dont les vides sont ornés, dessinent les vêtements. Au revers, un cheval élané et à la croupe fortement enroulée se trouve à g. ; l'avant-bras est articulé à la manière ambiennne ; les jambes postérieures ont un double tracé à partir du jarret qui est représenté par trois points ; sous la queue, un ornement ovale ; devant le cheval, un cercle perlé ;

(1) Vente de quatre trésors, le 5 mars 1978, à Morlaix, n^{os} 102-106.

(2) Ce fut Mme Piollet-Sabatier, expert qui avait assisté à la vente, qui a attiré notre attention sur ce trésor et nous a fourni les photographies. Nous l'en remercions vivement.

(3) Renseignement aimablement communiqué par M. M. Dhénin.



1. Vente n° 103. — 2. Musée Saint-Riquier (vente n° 106). — 3. Musée Saint-Riquier (vente n° 102). — 4. Vente n° 104. — 5. Musée Saint-Riquier (vente n° 105). — 6. BN 7889 — 7. Stuttgart, Württembergisches Landesmuseum MK 1958/98 — 8. A. BLANCHET, *Traité*, Paris, 1905, p. 370, fig. 352.

sous le ventre, une rosace de sept grains centrée d'un huitième. Il n'est malheureusement pas possible de discerner les ornements qui se trouvent au-dessus du cheval et dont on voit quelques traces difficiles à interpréter. Le poids de la monnaie est de 7,70 g.

Le quart de statère (fig. 2) qui pèse 1,90 g, se rapproche beaucoup des quarts ambiens, mais certains éléments, comme le dessin des vêtements au droit et la disposition des jambes antérieures du cheval au revers, en font la division du statère que nous venons de décrire. Cette monnaie est entrée au Musée de Saint-Riquier.

Classe II.

Le second statère (fig. 3) est très stylisé. Au droit se trouve une tête humaine à g., au visage réaliste et à chevelure abondante. La tête est laurée et une barre perlée traverse les mèches de cheveux fortement stylisées. La coupe du cou est arrondie et au-dessous se trouvent des volutes. Au revers, un cheval à gorge fourchue est tourné à g., la tête stylisée, la crinière perlée. Le corps est élancé et

la croupe fortement enroulée. L'avant-bras est articulé à la manière parisienne ; les jambes postérieures ont un tracé double à partir du jarret qui est indiqué par trois points ; sous le ventre se trouve une volute qui paraît émaner des jambes postérieures ; sous la queue qui est double, se trouve un ovale ; au-dessus du cheval plane, inclinée en avant, une tête humaine ; derrière celle-ci se trouve un motif curvilinéaire emprunté aux quarts de statère parisiennes (4). Devant la tête du cheval, un trait ondulant, un cercle et un croissant dont la courbe est perlée.

Ce statère est au Musée de Saint-Riquier et pèse 7,60 g.

Les divisions de ce statère sont celles du type BN 7889 déjà connu (5) et dont deux exemplaires (fig. 4-5) étaient présents dans le trésor. Certains éléments dans la disposition des types au droit et au revers témoignent de cette connexion, comme p. ex. la volute sous le ventre du cheval au revers. La tête humaine cependant a été remplacée par un élégant décor à trois rinceaux rangés autour d'un globe central. En raison de leur bonne conservation, les types sont mieux reconnaissables que sur les deux monnaies connues jusqu'ici, conservées au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris (BN 7889 ; poids : 1,79 g) et au Württembergisches Landesmuseum à Stuttgart (MK 1958/98 ; poids : 1,96 g) (fig. 6-7).

Classe III.

Une troisième classe de cette série, connue uniquement par un dessin dans le *Traité* de A. Blanchet (6) n'était pas présente dans la trouvaille (fig. 8). La monnaie porte au droit une tête casquée et au revers le type de la classe II.

La nouvelle provenance confirme les données fournies par les autres provenances déjà connues : Melun (Seine-et-Marne) et au confluent de la Seine et de la Marne (Val-de-Marne) et place le monnayage au nord du territoire des *Parisii*.

Le monnayage, qui recèle des traces du numéraire ambien au flan large et du numéraire parisien, a dû commencer peu après la créa-

(4) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Les monnaies des Parisii*, Paris, 1970, p. 9, fig. 9, nos 7-13, et ailleurs.

(5) S. SCHEERS, *Traité de numismatique celtique. II. La Gaule Belgique*, Paris, 1977, p. 267, n° 8a, classe I, pl. IV, 81-82.

(6) A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, p. 370, fig. 352 ; SCHEERS, *op. cit.*, p. 267, n° 8a, classe II, pl. IV, 83.

tion des deux numéraires prototypes en raison du poids élevé des monnaies et de leur flan large. Or, le Dr J.-B. Colbert de Beaulieu a avancé pour la création du monnayage parisique, qui est postérieur à celui des *Ambiani*, la date de 100 environ (7). Nous pouvons alors proposer pour le monnayage du type du trésor de Sarcelles le premier quart du I^{er} siècle av. J.-C.

Quant à l'attribution, il s'agit apparemment du numéraire d'un petit peuple inconnu vivant dans la sphère d'influence d'une part des *Ambiani* et d'autre part des *Parisii*.

(7) COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, p. 119.